



Formations du Pôle social (ASMU & Service projets)

Inscriptions et renseignements: polesocial.formations@cerap-inades.org

15e session: janvier - avril 2018 - **dernières formations sur mars & avril**

2 modalités de formation :

- **2 sessions annuelles** : janvier - avril et juin - septembre
- **Formations « à la carte »** à la demande d'une OSC, d'une organisation ou d'une institution, en fonction de ses besoins.

Le foncier urbain : connaître la loi et les démarches pour éviter les conflits

Module 7

Objectifs : Aider les participants à connaître le processus de sécurisation des terrains dans le District d'Abidjan

Contenu :

- Connaître la loi sur le foncier urbain : l'Arrêté de Concession Définitive (ACD)
- Que faire pour l'avoir et sécuriser son terrain ?
- Connaître les différents types de terrain existant sur le District d'Abidjan
- Comment éviter les conflits fonciers lors d'une acquisition?

13 mars 2018
8h15 - 12h15
Prix : 5 000 FCFA
**Inscription avant:
9 mars à 12h**

Initiation au suivi et évaluation des projets et programmes

Module 8

Objectifs : Maîtriser le processus (initiation), apprécier la performance, connaître les contraintes et les opportunités en vue de la réalisation des objectifs des projets et programmes.

Contenu :

- Concepts, principes et approches de base du suivi et de l'évaluation
- Méthodes quantitatives et qualitatives, ainsi que les outils appropriés
- Différentes composantes d'un système de suivi-évaluation
- Termes de référence, offre technique, rapport d'évaluation
- Partages d'expériences
- Travaux de groupe, coaching et évaluation

27, 28, 29 mars 2018
8h15 - 17h30
Prix : 150 000 FCFA
**Inscription avant:
23 mars à 12h**

Pré-requis: connaissances en gestion de projets

Autres modules possibles à la carte : Initiation à l'entrepreneuriat - élaborer un business plan - initiation au plaidoyer - les bases de la recherche de financement (fundraising) - citoyenneté, contrôle de l'action publique (CCAP) et bonne gouvernance - le foncier rural - organiser sa recherche d'emploi - drogue, fumeurs et mineurs en conflit avec la loi - gérer une AGR, avoir une comptabilité simplifiée - Sensibilisation et observation électorale - communication associative sur le Web - etc.

Formations du Pôle Social du CERAP

15, avenue Jean Mermoz, Cocody
08 BP 2088 – ABIDJAN 08
CÔTE D'IVOIRE

polesocial.formations@cerap-inades.org

www.cerap-inades.org

Facebook : [CERAP-INADES](https://www.facebook.com/CERAP-INADES)

Pour le renforcement des capacités des organisations de la société civile, des bénévoles, volontaires, salariés, professionnels et leaders du secteur ou associatif (ONG, projets, etc.).

« Devenir des acteurs engagés et efficaces de développement local, au service des communautés, de la cohésion sociale et du bien commun. »

Mieux gérer son association en maîtrisant les bases d'Excel

Module 2

Objectifs : Permettre à chaque participant de connaître les bases de la gestion et du logiciel Excel pour mieux gérer financièrement son association.

Contenu :

- Comment poser les bases d'une bonne gouvernance financière ?
- Savoir utiliser les fonctions essentielles d'Excel pour son association

28 mars 2018
8h15 à 17h30
Venir avec un ordinateur portable
Prix : 10 000 FCFA
**Inscription avant:
26 mars à 12h**

Genre et violences basées sur le genre (VBG)

Module 1

Objectifs : Permettre aux participants de mieux comprendre le concept du genre et les encourager à le mettre en œuvre dans différentes activités pour l'épanouissement de tous dans la société (en famille, en communauté, au travail, dans les projets...).

Contenu :

- Qu'est-ce que le concept du genre ?
- Comment mieux intégrer l'égalité de genre dans la vie quotidienne ?
- Comment faire une « analyse genre » de votre organisation ?
- Connaître le profil genre de la Côte d'Ivoire
- Qu'est-ce que les violences basées sur le genre (VBG) ?
- Comment identifier les VBG et les distinguer d'autres violences ?
- Que faire en cas de VBG ?

5 et 6 avril 2018
8h15 à 17h30
Prix : 40 000 FCFA
**Inscription avant:
3 avril à 12h**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

À qui s'adressent nos formations d'initiation ?

- Aux acteurs de la société civile, aux responsables et membres d'associations, de groupes et d'ONG ;
- Aux professionnels et aux étudiants ;
- À toute personne engagée ou non dans la vie associative, désirant devenir un acteur de changement social ou acquérir des connaissances afin de davantage s'engager au service du bien commun.

Niveau requis : baccalauréat minimum.

Pédagogie de la formation : la pédagogie est interactive et participative. Le formateur alterne des exposés et des exercices pratiques, individuels ou de groupes. Selon les cas et la durée de la formation, les participants auront des travaux pratiques accompagnés d'un coaching et d'une soutenance pour la validation. Le formateur utilise des outils pédagogiques tels que présentation PowerPoint et des supports papiers.

Comment s'inscrire ?

Le formulaire de candidature est à télécharger sur le site du CERAP www.cerap-inades.org. Il est possible de s'inscrire à un ou plusieurs modules de formation d'une même session.

Les frais de dossier s'élèvent à 5000 FCFA par session (payable une fois) et ils sont non remboursables. Le coût d'une formation varie en fonction du module.

Pour les paiements en espèces, prévoir les frais de timbre en sus (100 FCFA pour total de 100 000 FCFA ou moins; 500 FCFA pour un total de plus de 500 000 FCFA).

Dossiers à fournir: Le formulaire de candidature dûment rempli, une photo d'identité, la photocopie du dernier diplôme ou du BAC et la photocopie de la pièce d'identité.

Ouverture de chaque module soumise à condition : 15 personnes minimum.

Lieu de la formation : les formations se déroulent dans les locaux du CERAP.

Horaires : 8h15 - 12h30 et 13h45 - 17h30

Une attestation ou un certificat de formation sera remis(e) selon les modalités (mode d'évaluation du module).

NB: les 1ers inscrits sont prioritaires dans chaque module.

Pour tout renseignement :

téléphonez au 22.40.47.20 (poste 304)

ou écrivez à polesocial.formations@cerap-inades.org